



C49/ID021/KC16

Références à rappeler

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

numéro identifiant 5746121J numéro de dossier 999

> M. SCHALL-FONTEILLES LAURENT 9 RUE ARTHUR DENNETIERE 59250 HALLUIN

Votre contact en direct

049mp.blieck@pole-emploi.net

HALLUIN, le 13 février 2023

Objet: Documents à transmettre concernant votre demande d'allocations

Monsieur SCHALL-FONTEILLES,

Après étude de votre dossier, des informations complémentaires sont nécessaires pour mettre à jour votre situation.

Nous vous remercions de nous transmettre au plus tôt les **3 documents** suivants indispensables au traitement de votre dossier :

- 1. VOTRE BULLETIN DE SALAIRE pour le mois de Novembre 2022 pour votre activité chez HOMELEC
- 2. VOTRE BULLETIN DE SALAIRE pour le mois de Février 2023 pour votre activité chez YIPIKAY
- 3. LA COPIE DE L'ATTESTATION DE PAIEMENT DELIVREE PAR LA CAISSE DES CONGES PAYES DU BATIMENT Suite à votre fin de contrat chez HOMELEC

Cette liste de documents a été mise à jour à partir des informations en notre possession à la date du 10 février 2023⁽¹⁾.

Vous pouvez nous transmettre vos documents par différents moyens :

- Soit depuis votre espace personnel Pôle emploi, service « Mes échanges avec Pôle emploi » rubrique « <u>Transmettre et suivre un document</u> » (2),
- Soit depuis l'application mobile Pôle emploi « Mon Espace », service « Documents »,
- Soit en agence, à partir des ordinateurs mis à votre disposition en libre accès,
- Soit par courrier postal (3), en envoyant une copie de vos 3 documents à :

POLE EMPLOI D'HALLUIN ZAC DE LA VISCOURT CS 80093 BOULEVARD DE RONCQ 59432 HALLUIN CEDEX

Vous trouverez les consignes à suivre pour l'envoi de vos documents par internet ou mobile en annexe.

Votre demande d'allocations sera étudiée à réception de ces documents. En cas de difficultés, n'hésitez pas à contacter votre conseiller par courriel 049mp.blieck@pole-emploi.net.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur SCHALL-FONTEILLES, nos salutations distinguées.

Le Directeur de l'agence

(1) Si vous nous avez déjà envoyé certains documents, vérifiez qu'ils ont bien été pris en compte sur votre espace personnel ou sur l'application mobile. Adressez-nous uniquement les documents manquants.

(2) Transmettre et suivre un document :

https://candidat.pole-emploi.fr/candidat/situationadministrative/uploaddocuments/tableaudebord (3) Dans ce cas, les délais de traitement peuvent être plus longs.

POLE EMPLOI HAUTS-DE-FRANCE

ANNEXE

⚠ CONSIGNES POUR ENVOYER VOS DOCUMENTS PAR INTERNET OU MOBILE

- Plusieurs documents à transmettre ? Numérisez ou photographiez chaque document un à un et envoyez-les séparément
 - → Exemple : 3 bulletins de salaire = 3 envois séparés
- Un document avec plusieurs pages à transmettre ? Numérisez ou photographiez votre document et envoyez-le en une seule fois
 - → Exemple: 1 bulletin de salaire de plusieurs pages = 1 envoi avec les pages dans l'ordre

En cas de difficulté, des conseillers sont à votre disposition en agence ou au 3949.

① L'ensemble des informations relatives aux allocations chômage est disponible sur pole-emploi.fr (rubrique « Allocations et aides »).